

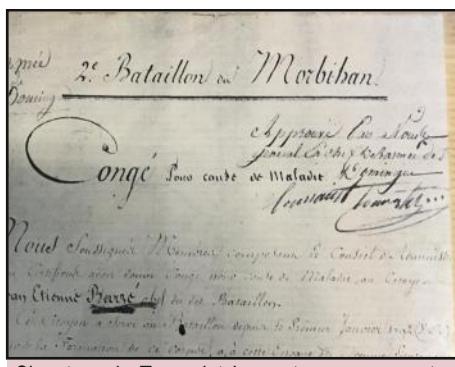
Qui est l'Architecte de la Citadelle Henry ? Peut-on élucider ce mystère aujourd'hui ?

ISPA
BULLETIN



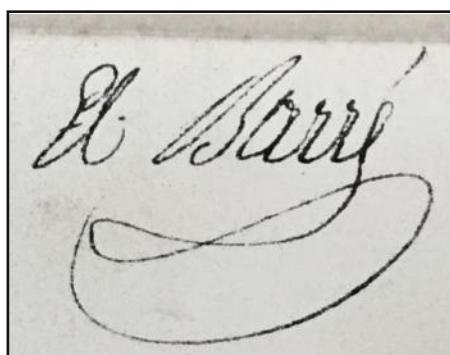
•La Citadelle Henry

BULLETIN DE L'ISPA, No 43, 22 pages



Signature de Toussaint Louverture approuvant
le congé de Jean Etienne Barré.

page 09



Signature de Jean Etienne
Barré

page 07

Sommaire.....

- Editorial
- Qui est l'Architecte de la Citadelle Henry ? Peut-on élucider ce mystère aujourd'hui ?
- Biographie de Patrick Delatour



BULLETIN DE L'ISPA est une publication de l'Institut de Sauvegarde du Patrimoine National destiné à vulgariser la connaissance des biens immobiliers à valeur culturelle et historique de la République d'Haïti, à promouvoir leur protection et leur mise en valeur. Communiquez votre adresse électronique à ispanmc.info@gmail.com pour recevoir régulièrement le BULLETIN DE L'ISPA ou visitez le www.ispan.gouv.ht. Vos critiques et suggestions seront grandement appréciées. Merci.

EDITORIAL

Chers lecteurs,

Qui est l'architecte de la Citadelle Henry?

Une ordonnance émise par le Général en Chef Jean-Jacques Dessalines en Avril 1804 fait une obligation à tous les commandants de départements militaires de construire des fortifications et de mettre la population sur le pied de guerre pour contrer « un éventuel retour offensif des Français ».

Le Général de division Henry Christophe, commandant du cordon du Nord, érige une fortification toute nouvelle au sommet d'un pic rocheux situé au sud du Bonnet-à-l'Évêque. C'est un ouvrage défensif majeur, déterminant pour l'avenir de la jeune République. Placée à plus de 900 mètres d'altitude, et, d'une superficie de dix mille mètres carrés environ lors de son achèvement, la Citadelle dans l'histoire de sa construction est entourée de mystères. L'esprit du lieu et l'ambiance martiale permanente qui y règne confèrent à l'ensemble une atmosphère de puissance indescriptible.

Construite en maçonnerie cyclopéenne, camouflée par une brume persistante à l'époque (donc la plupart du temps en mode furtive), munie d'un

pont-levis, de meurtrières à l'intérieur, d'un dédale d'escaliers qui fait penser à un labyrinthe, de réservoirs, de cuisines, d'espace de stockage pour rations, de poudrières, et dotée de Cent Soixante-quinze bouches à feu, elle est tout simplement quasi-indestructible et inexpugnable. De nos jours, tous les spécialistes en fortification, en armement et en stratégie militaire s'accordent sur la dimension dantesque qu'aurait pris une confrontation en ce lieu pour l'envahisseur. Nous, elle renforce notre conviction sur le caractère volcanique du bâtisseur, cet homme mis en esclavage, qui devient par la suite, officier de l'armée indigène, Général de division, puis Roi d'Haïti.

N'ayant retrouvé aucun document graphique, aucun livre, aucune note sur la construction de la citadelle Henry, mais plutôt des bribes éparses, les cadres techniques de l'institution et les membres du projet ISPLAN/UNESCO ont dû faire preuve d'imagination et d'intelligence pour effectuer tous les relevés et dresser les plans. Cette quête existe depuis le début des travaux de restauration et aujourd'hui encore, elle fait l'objet de débats entre les cadres de l'institution. Il suscite encore beaucoup d'interrogations en tous genres, et des questionnements sans réponses jusqu'à

date. Cependant les questions persistantes qui reviennent encore et encore sont les suivantes :

Qui étaient-ils ces ouvriers exceptionnels qui ont construit la Citadelle Henry ?

Qui est l'architecte de la Citadelle Henry ?

Ce mystère pourrait-il être élucidé un jour ?

L'ISPLAN, à travers son bulletin, vous propose de suivre le parcours des officiers du génie, qui, selon l'Architecte de Monument Patrick Delatour, seraient les vrais architectes de la Citadelle Henry. Ainsi, l'architecte par le biais de ses recherches tente d'élucider l'un des mystères les plus persistants de l'ouvrage titanique du Roi Henry Ier.

Bonne lecture à tous !

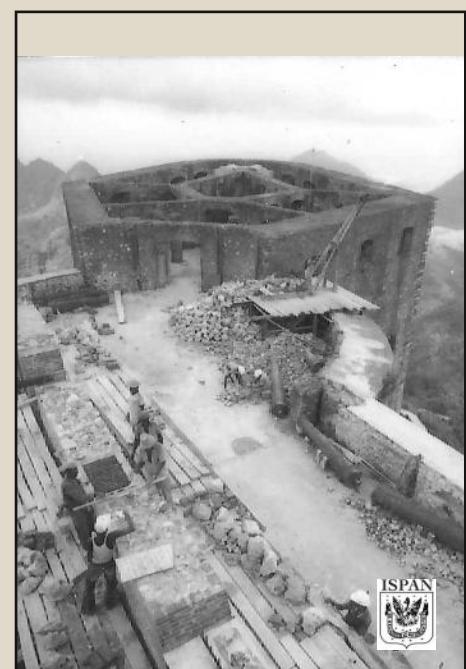
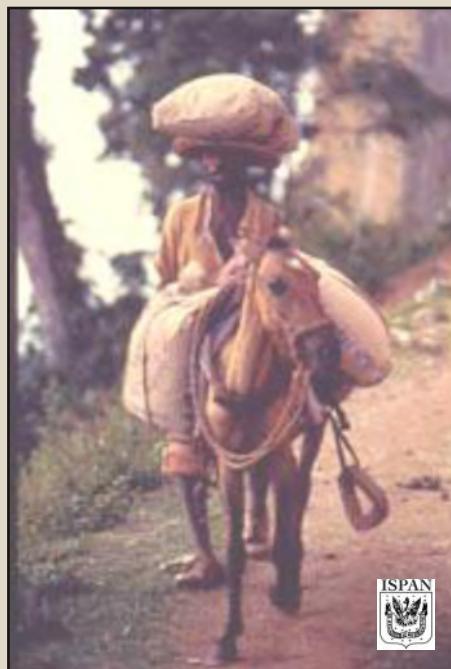
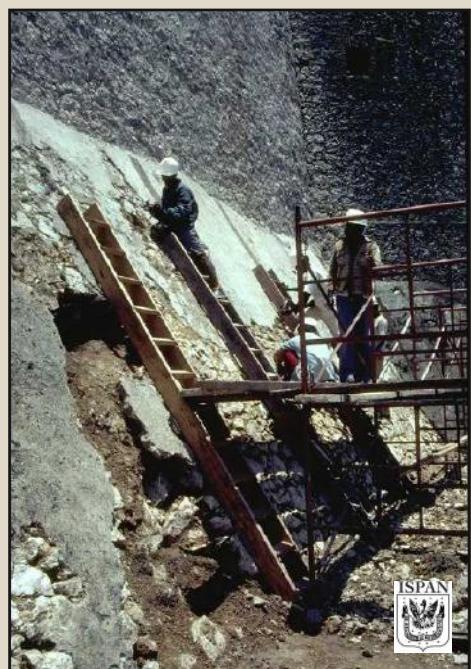
Jeanpatrickdurandis
Directeur Général ISPLAN

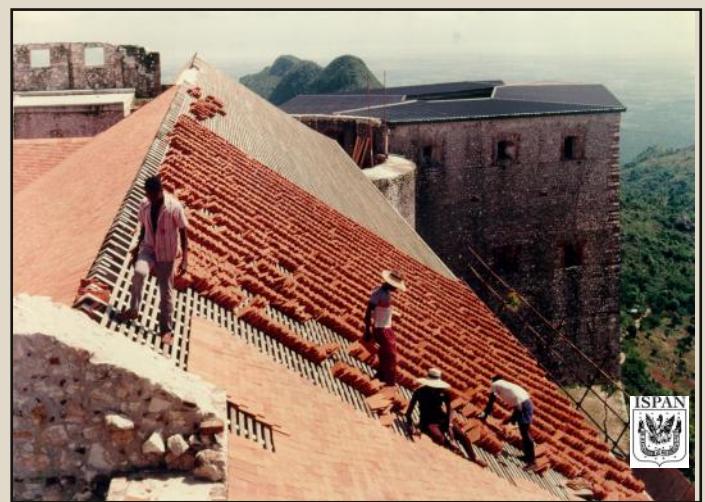


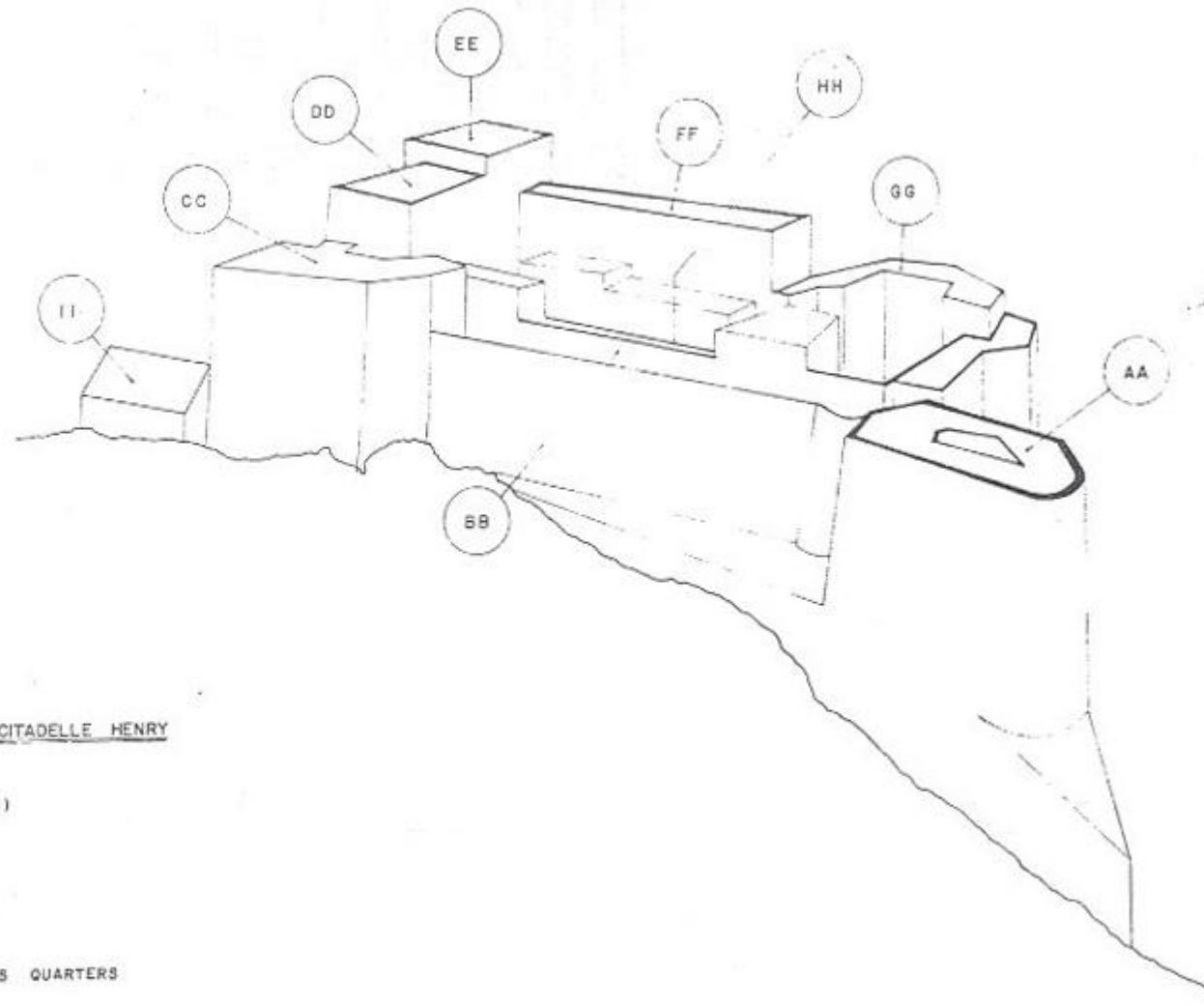
Angle des Rues Magny et Capois
Port-au-Prince, Haïti
Téléphone : (509) 3600-8709
Email : ispanmc.info@gmail.com
Site web : www.ispan.gouv.ht



Photo du projet mise hors d'eau de la citadelle Henri (1979 – 1992) UNESCO / ISPLAN






VOLUMETRIC DISTRIBUTION OF CITADELLE HENRY

- AA - BATTERY COIDAVID
- BB - BATTERY ROYAL (OF THE KING)
- CC - BATTERY DES PRINCESSES
- DD - BATTERY DE LA REINE
- EE - BATTERY DU PRINCE ROYAL
- FF - BATTERY DE MARIE LOUISE
- GG - BATTERY
- HH - INTERIOR COURT - GOVERNOR'S QUARTERS
- II - AMMUNITION STORAGE

Thèse de Patrick Delatour

Qui est l'Architecte de la citadelle Henry ?

La question de l'identité de l'architecte de la citadelle Henry a été l'objet de curiosité historique depuis longtemps. Dans son livre intitulé *Henry Christophe dans l'histoire d'Haïti*, Vergniaud Leconte, l'historiographe le plus crédible du roi Henri Ier d'Haïti, dit catégoriquement : « *Christophe avait fait dresser le plan de cette construction (la Citadelle) par un indigène, cet officier de génie militaire du nom d'Henri Barré, que le lecteur connaît déjà, mais dont l'origine et la fin sont ensevelies dans la même ignorance que nous* ».

Ce membre de phrase porteur de vérité historique propose des pistes de recherches que nous nous sommes efforcé d'éclairer pendant plus de quarante ans de questionnement, de lecture et de fouille d'archives. Il s'est avéré que Leconte avait raison sur certains points, mais avait erré sur d'autres. Premièrement, le nom Barré est apparu réellement dans l'histoire d'Haïti. S'il est vrai que Henri Barré fut signalé dans les événements qui suivirent la défaite du général Rochambeau à la bataille de Vertières le dénommé Henri Barré n'était pas un officier de génie. Deuxièmement, l'historien haïtien Pauléus Sannon dans son livre *Histoire de Toussaint Louverture* raconte en détail les négociations entre le général français Rochambeau, le

commodore Loring qui bloquait le port du Cap et le général Dessalines pour l'évacuation de l'armée française du nord de Saint-Domingue. Sannon écrit :

« *Rochambeau envoya le 26 Novembre 1803 deux de ses officiers, le commandant de vaisseaux Barré et le général Boyer, proposer un aménagement au commodore anglais Loring dans le but de sauver les frégates françaises et l'armée qu'elles portent* ». Suite à des négociations serrées entre les trois parties, une convention fut signée entre les Anglais et les Français et finalement approuvée par le Général Dessalines. Pauléus

Sannon nous informe en ces termes :

« *Voici la convention entre John Blight esq, capitaine de vaisseau de Sa Majesté Britannique et Jacques Boyer général de Brigade chef d'état-major et Henri Barré, capitaine de vaisseau, commandant les forces navales de Saint-Domingue, dûment autorisé par le général en chef Rochambeau* ».

Ces assertions de Pauléus Sannon concordent aux termes de la convention entre le commodore John Loring, le général Boyer et le capitaine de vaisseau Henri Barré, au regard de l'intégralité de cette convention signée le 30 Novembre 1803, reprise dans le Tome III de l'ouvrage *Histoire d'Haïti* de Thomas Madiou, l'un des historiens les plus émérites d'Haïti.

Citant, entre autres, Madiou et Arduin dans leur livre *L'expédition Leclerc : 1801-1803*, les historiens haïtiens C. B. Auguste et M. B. Auguste confirment l'existence de H. Barré commandant de la station navale de Saint-Domingue dans un passage relatant un présumé complot des généraux français Clausel, Thouvenot, Claparede et quelques commerçants du Cap-Français. Le but était alors d'arrêter et de déporter le général Rochambeau, commandant en chef de l'armée française. Pour innocenter les officiers généraux accusés de cette démarche, les historiens Auguste mentionnent une lettre du général Clausel à Barré commandant de la station de Saint-Domingue où il fait observer : « *Le premier de ses intrigants m'a proposé maintes fois de sauver la colonie en la débarrassant du général Rochambeau* ». Clausel continue dans la lettre à Barré pour dire sa fidélité au général Rochambeau et ajouter que « *Si jamais le pouvoir civil tentait quelques choses contre le général, lui Clausel, ordre ou non, arrêterait les agents* ».

Malgré le fait que Thomas Madiou, dans son livre quarantième du tome III de son histoire d'Haïti dédié au programme de construction de fortifications, annonce d'une part, que les travaux de fortifications de Marchand Dessalines furent

achevés sous les yeux de l'Empereur, et d'autre part, que Christophe avait commencé l'exécution du plan gigantesque de la Citadelle Laferrière sous la direction de Henri Barré, capitaine de génie, un seul officier portant le nom de Barré se retrouve en 1806 en Haïti. Cet officier figure dans le procès-verbal de la séance de l'assemblée des notables du Nord qui ont fait le choix d'Henry Christophe comme chef de gouvernement de l'État d'Haïti après l'assassinat de l'empereur Dessalines, suite à la demande des hommes du Sud et de l'Ouest. Parmi les signataires de ce document politique parut le 23 Octobre 1806 au Cap-Haïtien se trouve un certain H. Barré, chef de bataillon, directeur du génie.

Il est peut-être temps d'élucider ce mystère puisque les preuves historiques existantes montrent qu'entre 1802 et 1806 il y'avait deux officiers du nom de Barré qui vivaient à Saint-Domingue / Haïti : Henri Barré, capitaine de vaisseau, commandant les forces navales françaises au Cap-Français jusqu'en Novembre

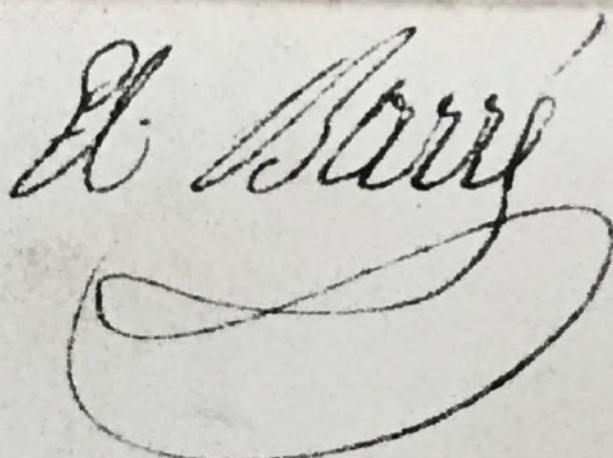
1803 où il fut responsable de l'évacuation de la flotte Française et de sa reddition à la flotte anglaise en face du Fort Liberté; et Jean Etienne Barré, chef de bataillon, directeur du génie de l'armée d'Haïti résidant au Cap-Haïtien en octobre 1806.

Les deux officiers ont pratiquement la même signature soit : Le capitaine de vaisseau paraphait ses lettres et rapports H. Barré, tandis que Jean Etienne Barré signait ses documents en utilisant les initiales de ses deux prénoms J E. Ces deux lettres emmêlées obtiennent un « J E » assimilé à un H par les chroniqueurs de l'époque et voilà Barré affublé du prénom d'Henri comme si un seul Henri ne suffisait pas à la gloire de la Citadelle.

Cette vérité historique étant établie, le parcours de Jean Etienne Barré, capitaine de génie et chef de bataillon pourrait nous éclairer sur ses relations avec l'armée indigène ainsi que le rôle qu'il a pu jouer dans l'histoire du bâti de l'État d'Haïti.

Dans une lettre adressée au ministre de la guerre en l'An 9 de la république Française (soit 1801), Jean Etienne Barré demande à être réintégré dans le 2eme bataillon du Morbihan de manière à faire partie de la campagne militaire qui s'annonçait pour Saint Domingue et qui serait commandé par le général Leclerc, beau-frère de Napoléon Bonaparte.

Laissons parler l'officier de génie : « Depuis le 23 Germinal An 8 (1800) je commande la place d'Orléans sans avoir le traitement d'activité que jusqu'au 30 Fruitidor dernier. Depuis cette époque je ne jouis que de celui affecté aux officiers reformés de mon grade. Il me suffit à peine pour couvrir les frais de bureau que m'occurrence mon service. Je suis l'ainée de quatre frères, deux ont été tués à l'armée du Rhin, le troisième a perdu l'usage de son bras droit à la bataille de Maringo. Je suis le soutien de ce dernier. Je le suis également de toute ma famille que la révolution a privé de moyen d'exister. Je n'ai pour parvenir à remplir ce devoir, d'autres ressources que l'état militaire que j'aime, d'autres recommandations que seize ans d'un service non interrompu tant en France, qu'en Inde, en Afrique et en Amérique. Je ne suis pas peu humilié de me voir à ma trente et unième année d'âge porté au rang des reformés, ne l'ayant jamais été, puisque Je suis repassé d'Amérique muni d'un congé de convalescence ». Cette assertion de Barré est confirmée par un document de congé retrouvé dans les archives administratives du Ministère de la Guerre, donné à Monte Christ, île de Saint-



Domingue, An VII de la république française (1799), congé approuvé par Toussaint Louverture, général en chef de l'armée de Saint-Domingue. Ce document stipule entre autre que « ce citoyen a servi au Bataillon depuis le 1er Janvier 1792 ». Lieutenant de la 8eme compagnie du 2eme Bataillon du Morbihan, Jean Etienne Barré a gravi tous les échelons de ce corps de génie jusqu'au grade de chef de Bataillon le 22 brumaire de l'An Cinq de la république (1797). Sa nomination est signée au Cap Français par Julien Raimond, Commissaire, président de la commission du gouvernement déléguée aux îles sous le vent. Un autre document émanant des archives du Ministère de la Guerre stipule que le Ministre de la Marine certifie que le citoyen Jean Etienne Barré, fils de Jean Etienne et de Marguerite Pelletier, natifs d'Orléans a été admis aux bataillons auxiliaires des troupes des Colonies le 29 décembre 1785. Incorporé au régiment de l'île de France le 17 Septembre 1786, Jean Etienne Barré y a servi jusqu'au 3 octobre 1791 et ensuite passer à Saint Domingue en Janvier 1792.

S'il est vrai que nous avons pu trouver des documents d'archives montrant la continuité de service de Barré dans les armées de France de 1785 à 1801, soit seize ans, un point d'ombre s'insinue dans le parcours militaire lorsqu'il mentionne l'Inde et l'Afrique comme lieu d'assiguation de fonction. Aurait-il participé à la

campagne d'Egypte entre 1799 et 1800 ? La seule activité militaire en Afrique a date. Toujours est-il, il est passé du Ministère de la Marine et des Colonies au Ministère de la Guerre. Dans une lettre du ministre de la Marine à celui de la Guerre, le ministre de la Marine écrit : « le citoyen Etienne Barré, Citoyen Collègue, chef du 2eme bataillon du Morbihan venant de Saint-Domingue, conformément à l'arrêté exécutif du neuf vendémiaire An 6 passé au département de la guerre, en conséquence je l'ai fait soldé jusqu'au 30 fructidor An Sept de la République. Je l'ai prévenu de même qu'à compter du dit jour il cessera de venir à mon département pour passer à celui qui vous est confié. ».

Ceci dit, revenons à la lettre de Barré au ministre de la guerre :

« J'apprends de la sixième demi brigade légère à la suite de laquelle je suis attaché, qu'une place de mon grade devient vacante par la retraite du chef de bataillon Chevalier. J'ai quelque droit à vous le demander, j'appartiens à ce corps, le deuxième bataillon du Morbihan que je commandais à Saint-Domingue y ayant été incorporé. »

« Si cette place n'est pas disponible je vous demande, Citoyen Ministre d'être utilement employé dans mon grade ou la permission de servir comme simple soldat. ».

La demande de Barré est agréée puisque sur la liste des 118 officiers qui ont reçu l'ordre de passer à Saint-Domingue, à savoir quatre chefs de Brigade, huit chefs de Bataillon, quarante capitaines, quarante lieutenants et 20 sous

lieutenants, figure le nom de Barré chef de Bataillon de la sixième Reformé. Cette nomination est confirmée par une note retrouvée dans les archives historiques du ministère de la guerre où il est écrit :

« Au cap
Au Général Desfourneaux

j'ai l'honneur de vous informer citoyen général que d'après les ordres du Général Debelle que le citoyen commandant Barré, Capitaine de génie, sera employé dans votre division à la place du commandant Dubosquet

19 Février 1802.
Salut et respect
Pour le commandant Moulu
Bétourné »

Le même jour, le General Desfourneaux, commandant de la division de droite (Mont Rouge) prie le Général Dugua chef de l'état-major de donner l'ordre au commandant Barré, officier de génie de rejoindre la division. Cette information nous est fournie par un bulletin analytique de la section historique du dépôt général de la guerre : archives service histoire terre.

L'une des premières missions confiées au commandant Barré en Juin 1802 fut une reconnaissance à faire depuis le village de la Vega jusqu'à la baie de Samanah qu'il exécuta conjointement avec le citoyen Lacroix également ingénieur de son état.

Le rapport de cette mission se trouve dans les archives d'Haïti à la bibliothèque de Boston (Boston Library). (référence complète).

L'officier de génie Jean Etienne Barré sert dans l'armée Française de saint Domingue de Février 1802 à novembre 1803, dans son grade de Chef de Bataillon de l'armée du Nord où se trouve le Général de brigade Henri Christophe commandant de la Petite Anse, suite à son intégration dans cette armée à la capitulation en 1802 du Général Toussaint Louverture.

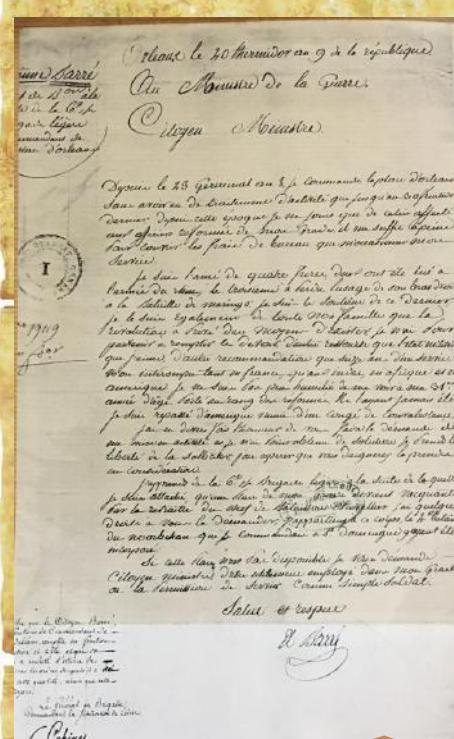
Henri Christophe a-t-il rencontré Jean Etienne Barré à cette époque ?

Et ont-il travaillé ensemble ?

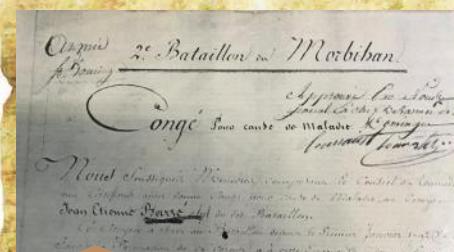
C'est fort probable, connaissant l'intérêt que portait Christophe à la fortification, à son penchant pour l'artillerie et à sa relation personnelle avec un autre officier de génie, le fameux Chef de bataillon Charles de Vincent, ami de Louverture et défenseur de la constitution de 1801 auprès de Napoléon Bonaparte consul de la République Française.

De toute évidence, suite à la défaite de l'armée de Leclerc et de Rochambeau et suite à la création de l'État d'Haïti en 1804, le Gouverneur Général Dessalines, nomme le Général divisionnaire Henry Christophe commandant en chef de l'armée et donne l'ordre à ses généraux de construire des forts sur les montagnes les plus élevées à l'intérieur des terres du deuxième

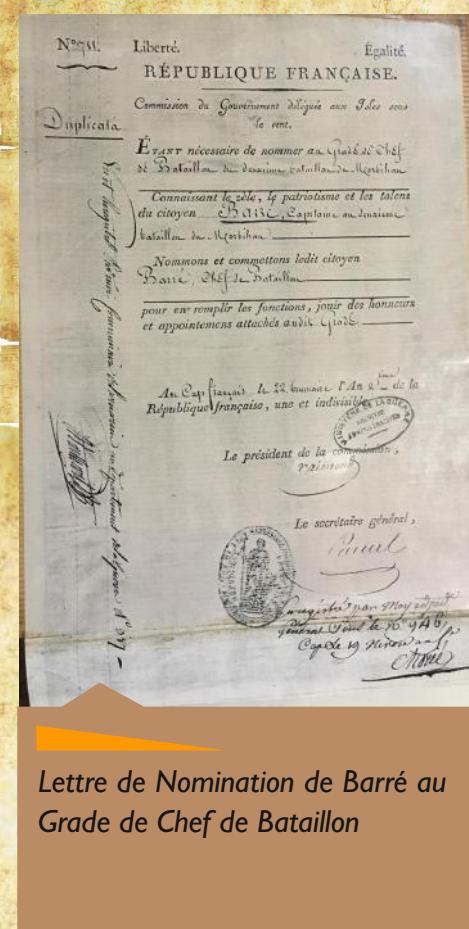
État libre de l'Amérique. En conclusion, Henry Christophe nomme le chef de Bataillon Jean Etienne Barré, directeur du génie de l'armée, et voilà donc l'officier de génie militaire en mesure de dresser le plan de la Citadelle Henry ci-devant Laferrière, entre 1804 et 1806, confirmant la thèse de l'historien Vergniaud Leconte.



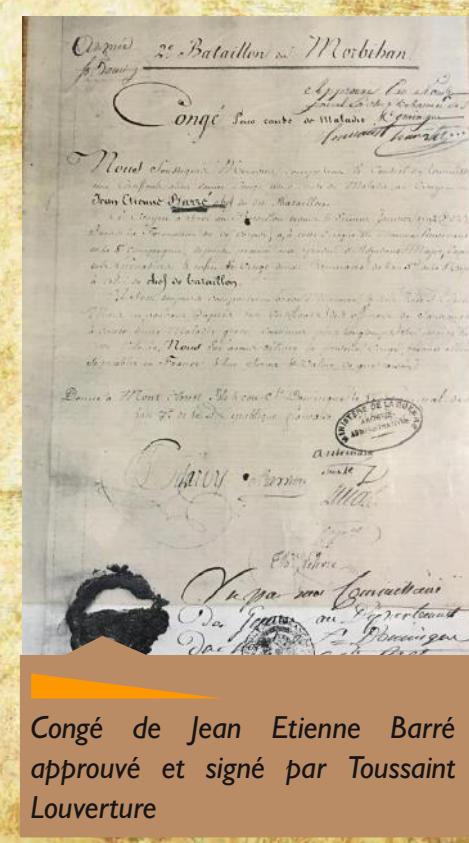
Lettre de Jean Etienne Barré au Ministre de la Guerre



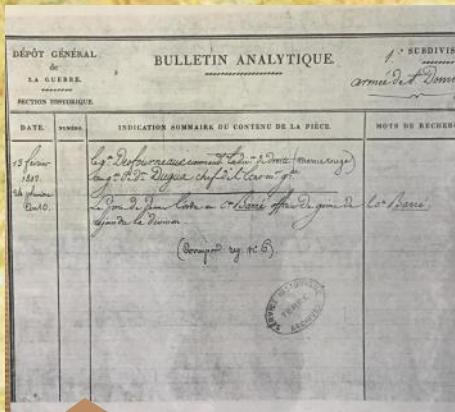
Signature de Toussaint Louverture approuvant le congé de Jean Etienne Barré



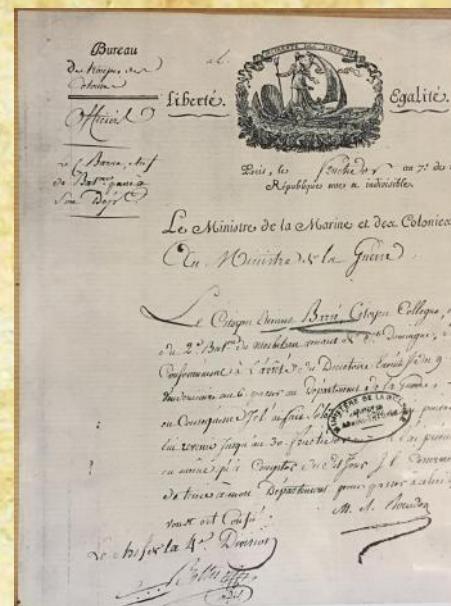
Lettre de Nomination de Barré au Grade de Chef de Bataillon



Congé de Jean Etienne Barré approuvé et signé par Toussaint Louverture



Ordre du Général Desfournaux au General Dugua d'ordonner à l'Officier de Génie Barré de rejoindre leur Bataillon (18 Février 1802)



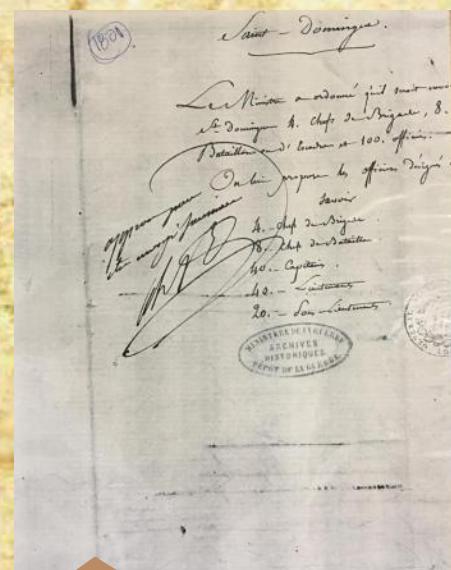
Lettre du Ministre de la Marine et des Colonies au Ministre de la Guerre.

Confirmant que Jean Etienne Barré passe du Ministère de la Marine au Ministère de la Guerre

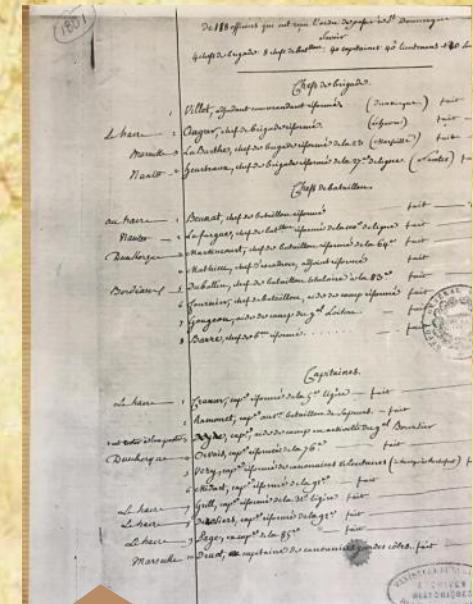


Certificat du Ministre de la Marine et des Colonies.

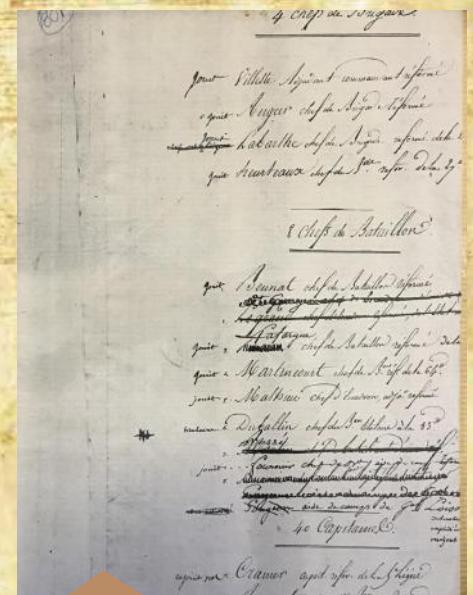
Le Ministre de la Marine certifie que le citoyen Jean Etienne Barré natif d'Orléan est incorporé au Régiment de l'Île de France de 1786 à 1791, pour ensuite passer à St Domingue en Janvier 1792



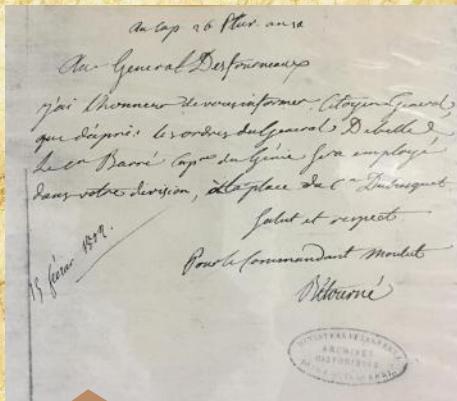
Ordre militaire identifiant le nombre d'officiers devant appartenir à la campagne de St Domingue (1801)



Liste des noms d'officiers affectés à la campagne de St Domingue montrant Barré Chef de Bataillon du 6ème Réformé (1801)



Liste d'officiers affectés à la campagne de St Domingue où le nom de Barré remplace le nom de Dubosquet biffé de la liste



Ordre du Général Debelle au General Desfournaux d'employer le Capitaine de Génie Barré dans la Division à la place de Commandant Dubosquet

Si à la suite des recherches dans les archives de France, nous avons pu démontrer que Vergniaud Leconte avait en partie raison en mentionnant Barré comme dresseur de plan de la Citadelle Henry, une question demeure : pourquoi parler d'un indigène, Officier de Génie comme Architecte dans la construction de la Citadelle ?

De fait, un indigène, officier de Génie, le Général Marcial Besse, a sûrement joué un rôle dans la conception et la construction de la citadelle Henry et de la ville de Sans Souci à partir de 1807. Vergniaud Leconte, dans Henri Christophe dans l'Histoire d'Haïti mentionne Marcial Besse, Général de Brigade signataire de la constitution du 17 Février 1807 créant l'Etat d'Haïti avec 26 autres Dignitaires du Nord.

Dans la hiérarchie militaire, voilà donc Marcial Besse

immédiatement après les 3 généraux de division signataires de ce deuxième document politique concernant l'Etat du Nord à la mort de l'Empereur Dessalines, et avant ou supérieur en grade à Magny, Raphael, Njoachin, et tant d'autres généraux signataires de la déclaration d'Indépendance d'Haïti en 1804.

Il est à noter que dans l'analyse comparée entre les deux documents politiques émanant du Nord, celui du 23 Octobre 1806 proclamant Henri Christophe président d'Haïti et la constitution de Février 1807, se retrouvent les officiers supérieurs du commandement de Dessalines et de Christophe, tel que Romain, Vernet, Toussaint Brave, Magny, Guerrier et autres, et pourtant on ne retrouve pas Barré signataire de la constitution de Février 1807. En dehors de Marcial Besse, Général de Brigade, supérieur hiérarchique de Barré dans le corps du Génie, on trouve aussi 2 officiers inférieurs en grade, les Ingénieurs Faraux, directeur du génie et Lacroix, Ingénieur, signataires du dit document.

Deux questions se posent donc : où est passé le chef de Bataillon et Directeur de Génie Jean Etienne Barré entre le 23 Octobre 1806 et le 17 Février 1807 et d'où nous vient le Général de Brigade Marcial Besse le 17 Février 1807.

L'analyse des documents d'époque et les récits de nos historiens vont nous éclairer sur le

parcours militaire du Général de Brigade Marcial Besse. Cet officier indigène est né à Terrier Rouge, dépendance du Fort Dauphin, au Nord de Saint Domingue le 15 Septembre 1759.

L'Etat de services du Général de Brigade Marcial Besse gardé dans les archives administratives du Ministère de la Guerre en France, nous informe que cet officier rentre en service dans le Régiment Royal Auvergne de l'Armée Française en 1779 en tant que fusiller, pour être congédié le 7 Mai 1783.

Il continue son service militaire dans les milices de St Domingue et sera nommé commandant de Terrier Rouge par le commissaire civil Sonthonax, avec Rang de lieutenant-colonel le 14 octobre 1793.

Nommé Chef de Brigade d'infanterie en l'An II (soit 1794), le voilà chargé du commandement Général du département de l'Ouest de St Domingue avec siège à Jacmel qu'il laisse pour la France sûrement en compagnie de Sonthonax.

Il débarque à Rochefort en 1794 pour être nommé Général de Brigade le 22 Germinal An 3 de la République (1795).

Il reçoit l'ordre de retourner à St Domingue en l'an IV, soit en 1796 pour revenir en France le 29 Brumaire An VI (1799). Il passe au Département de la Guerre à Paris et est autorisé à repasser à St Domingue

pour y jouir de son traitement de réformé par le directoire exécutif en Floreal An VII (1800).

Le 11 Vendémiaire An XI (1803) il rentre en France et passe au Département de la Guerre.

Il réside à Melun et est admis au traitement de Réforme le 20 Brumaire An XI (1803).

An l'an XII, soit en 1804, résidant à la rue Fleuve du Français au Marais, le Général de Brigade Marcial Besse écrit au Général Ministre de la Guerre de la République Française pour solliciter un passeport pour sortir de Paris et vaquer librement à ses affaires.

Le 19 Germinal An XII (1804) il s'enfuit de France sur la corvette la Negra à destination de St Domingue.

Poursuivant nos recherches dans Le Service Historique de l'Armée au Chantier de Vincenne, dans les cartons contenant les plans des villes, les fortifications, et les mémoires des officiers de Génie, et spécifiquement dans le carton No 4 contenant le dossier 24 cote 177 à 313, le capitaine d'infanterie, Marcial Besse Ingénieur ordinaire du Roi décrit l'état de la fortification de Léogâne dans son mémoire d'officier de génie.

Entre autre Thomas Madiou écrit : « Le 21 juin 1793 une proclamation par les commissaires déclare libre et Français tous les Esclaves Noirs et de couleur qui

combattaient pour la République ». Il nous informe que Baptiste Leveillé, Marcial Besse et Villate, officiers affranchis s'entendent avec Pierrot, chef de Bandes et Commandant des troupes Noirs et Mulâtres qui avaient envahis le Cap et avaient couvert la ville de tourbillon de flammes et de fumée, pour rétablir la tranquillité dans la place en évacuant ses troupes ».

Madiou, premier chroniqueur haïtien à confirmer la présence de Marcial Besse à St Domingue, nous permet de suivre le parcours de cet officier indigène dans le développement des évènements militaires et politiques qui vont marquer le destin de la colonie de St Domingue devenant Haïti. L'Acte d'émancipation générale n'était pas accepté de bon cœur par les Affranchis du Môle St Nicolas, de St Marc, de l'Arcahiae, du Mirebalais, et de Léogâne. Cette classe de St Domingue avait trouvé juste que les commissaires eussent écrasé les planteurs et les petits blancs pour s'assurer la jouissance de leurs droits politiques. Mais, maintenant qu'ils perçoivent que l'acte d'émancipation générale lésait leurs intérêts matériels, ils se confondirent avec les Aristocrates et perdirent l'estime de Sonthonax, le plus jaloux des prérogatives révolutionnaires des Commissaires Civils, qui commence à les traiter en ennemis de la République. Cependant, selon Madiou, les affranchis d'élite croient accueillir avec enthousiasme la liberté générale : « Les Pinchinat, les Chanlate, les Bauvais, les Rigaud, les Villate, les

Martial Besse, les Boisrond, les Doyon, les Lambert, les Ferhos, les Tourneaux, les Lefran, les Pétion, les Jean Baptiste Medor accueillent partout avec un zèle remarquable les Commissaires Civils pour le triomphe de cet acte humanitaire et de salut public. ». Et voilà l'officier indigène Marcial Besse du bon côté de l'histoire d'Haïti et de son édification future.

Madiou nous informe que le Commissaire Polverel confia le commandement militaire de la province de l'Ouest à l'adjudant général Mombrun, l'administration civile à Pinchinat et le commandement du quartier du Mirebalais à Bauvais. Ainsi toute l'autorité de la province de l'Ouest se trouve-t-elle entre les mains des hommes de couleurs. Le Général Rigaud assume le commandement de la Province du Sud, pendant que les affranchis de la Grand Anse et de St Marc s'allient aux grands propriétaires blancs pour confier le contrôle de ces provinces aux Anglais.

La Guerre civile fait rage à St Domingue alors que les troupes espagnoles, sous le commandement de Jean François, Biassous et Toussaint Louverture, sont les maîtres de presque tout le Nord. Dans l'Ouest, Beauvais, Pinchinat Marcial Besse, Chanlatte, Mombrun, et dans le Sud Rigaud et tous les hommes de couleur de cette dernière province étaient d'un dévouement sans borne à la Liberté Générale des masses et aux principes républicains.

Cette attitude des révolutionnaires indigènes est confirmée par une lettre de Pinchinat aux Français de St Marc citée par Madiou où il avance « *c'en est donc fait ! Le projet conçu par les colons blancs va enfin être exécuté : cet horrible projet, c'est de soulever les Africains contre les hommes de couleur en leur insinuant que ces derniers s'opposent à leur revendication. Et qu'est devenu ce courage avec lequel vous avez fait la conquête de ces mêmes droits que vous livrez aujourd'hui à la direction de vos tyrans et de vos persécuteurs. Où est donc cette ardeur que vous manifestiez pour la liberté et l'égalité ? Oubliez-vous que vous êtes aussi de sang africain ?* ». En fait, Pinchinat était dans le vrai quand il disait que sans les Noirs, l'existence des hommes de couleur ne serait plus une question à St Domingue. On est aussi dans le vrai quand on dit que sans les hommes de couleurs la cause de la Liberté Générale n'arriverait pas à triompher à St Domingue. Les deux castes n'ont terrassé leurs anciens oppresseurs qu'en réunissant leurs forces.

En attendant ce jour glorieux, Marcial Besse est nommé le 17 Octobre 1793, commandant du Terrier Rouge avec rang de Lieutenant-Colonel, selon son état de service gardé au château de Vincenne et selon Madiou, Besse est nommé commandant de Jacmel au grade d' Adjudant Général dans le courant de Décembre 1793.

Beaubrun Ardouin dans son livre *Etudes sur l'Histoire d'Haïti* confirme la présence du Général de Brigade Marcial Besse à Jacmel d'ordre du commissaire Civil Sonthonax, il énonce que : « *parmi les commandants Militaires, Marcial Besse fut celui qui unit le plus de sévérité et d'arbitraire dans l'exécution des mesures révolutionnaires approuvées par la commission civile ; tel que le désarmement général en prévention d'une capitulation de la colonie à l'Angleterre* ». Ardouin continue en reprenant Garrau, un chroniqueur d'époque, qui avance que dans diverses lettres adressées à Sonthonax, Marcial Besse lui disait : *« Je vois avec la plus grande peine qu'il faut encore quelques corrections martiales ».* Un peu plus loin dans les notes de l'auteur il est dit : « *c'est dans une de ces corrections martiales que Besse fit fusiller le brave Oban qui avait voulu s'opposer à ses actes arbitraires.* ».

Dans une autre lettre à Sonthonax Besse dit : « *Le temps de la clémence est passé ; J'ai donné des ordres pour faire descendre un grand nombre d'Africains des diverses habitations des montagnes pour les travaux de fortification. Je les amènerai comme je pourrais et les ferai camper dans les environs de Jacmel et je ferai main basse sur tous ceux qui oseront chanceler* ». Voilà donc Besse dans ses fonctions et son rôle d'officier de génie.

Thomas Madiou ajoute : « *Ces lettres prouvent que Besse n'est pas Marcial de nom seulement mais de fait* ». Nous le retrouverons encore dans notre Histoire

Nationale servant de nouveau Sonthonax et ensuite, Henri Christophe.

Polverel et Sonthonax amènent avec eux Marcial Besse en France après avoir remplacé Mombrun dans ses commandements à Jacmel et arrivent à Rochefort, le 9 Thermidor 1794, jour marqué par le ciel pour la fin du régime tyrannique de la terreur par la mort de son apôtre Robespierre.

Bernard Gainot, dans son livre intitulé "Les officiers de couleurs dans les Armées de la République et de l'Empire (1792-1805)" nous informe dans un chapitre concernant l'Etat de Service de A. Chanlatte que le 24 Octobre 1795, les généraux Marcial Besse, Desfourneaux, et A. Chanlatte ont tous trois obtenu le même grade en même temps, suite à leur rôle dans la défense de la Convention Nationale à Paris le 13 Vendémiaire.

L'état de service du Général de Brigade Marcial Besse indique que cet officier indigène reçoit l'ordre de retourner à St Domingue en l'An 4 soit en 1796.

Thomas Madiou confirme cette vérité historique en nous informant que Sonthonax ne voulant pas exaspérer Rigaud qui avait démontré jusqu'où pouvait aller sa puissance, envoya dans le Sud comme représentant de la commission civile deux hommes de couleur ; les Généraux de Brigade Marcial Besse et A. Chanlate.

A cette phase de la description du parcours politique et militaire du General Marcial Besse, il serait opportun de relater les évènements qui marquaient le destin de la France dans la Métropole entre son départ de St Domingue en 1794 et son retour dans l'île en 1796.

D'abord Robespierre révolutionnaire et âme du régime de terreur de la révolution française venait d'être guillotiné, précipitant ainsi le procès qui devait libérer Sonthonax de toutes les charges dont l'accusait le parti colonial blanc. Ensuite, après le rapport favorable du Comité de salut public en faveur de Sonthonax et la loi du 25 Janvier 1796 émanant du conseil des 500, celui-ci fut nommé de nouveau, le 25 Janvier 1796, membre de la commission chargée de diriger la colonie française de St Domingue. Cette commission était composée de Sonthonax, Julien Raymond, Le blanc et Giraud. La composante militaire était commandée par le Général Rochambeau, exécrable sanguinaire que l'on verra plus loin dans les annales de l'histoire d'Haïti.

Le Comité de Salut Public mérite notre attention en ce moment, non seulement à cause du rôle qu'il a joué dans le débat révolutionnaire d'où est sortie l'influence des hommes de couleur membres de la Société des Amis des Noirs, mais surtout à cause des travaux du concours architectural de la Révolution Française. Ce concours qui eut

lieu entre 1792 et 1794 aura une grande influence dans l'évolution de l'Architecture de deux pays de l'Amérique qui viennent à prendre leur Indépendance et qui auraient à écrire leurs valeurs dans l'expression monumentale de leur patrimoine bâti, soit les Etats Unis d'Amérique et l'Etat d'Haïti.

Est-ce une coïncidence historique que le Général de Brigade Marcial Besse, habitait le Marais à Paris et fréquentait assidument et les réunions de la Société des Amis des Noirs et les débats houleux du Comité du Salut Public, justement entre 1792 et 1795, date charnière du concours architectural de la Révolution Française.

De toute façon, Thomas Madiou nous informe que Marcial Besse et Chanlate délégué dans le Sud, par la Commission Civile, après l'affaire du 28 Aout 1796, étaient parvenus à calmer par leur rapports l'animosité qui existait entre Sonthonax et Rigaud.

Pourtant par un arrêté du 3 Décembre 1796, la Commission Civile, d'une part, accuse les 2 frères Rigaud, Pinchinat, Duval, Salomon, Le blanc, d'avoir été les antennes de l'affaire du 28 Aout dans le Sud contre le Général Desfournaux, mais d'autre part que le Général Chanlate prendrait le commandement de Jacmel, le Général Bauvais celui de Léogâne et le Général Marcial Besse, celui de St Louis du Sud. Ces généraux devaient être indépendants les uns des autres. Dans cette

circonstance, Sonthonax détacha Bauvais de la cause de Rigaud, et aurait été l'un des sujets de la Guerre Civile entre Toussaint et Rigaud.

Le destin des Généraux Besse et A. Chanlatte se croise de nouveau à Paris, quand Bernard Gainot nous informe: " Le Ministre de la Marine et des Colonies remet le Général A. Chanlatte à la disposition du Ministre de la guerre le 19 Décembre 1797. Désigné par le Directoire pour faire partie de l'expédition commandée par le Général Hedouville et destinée à St Domingue, il ne part pas à cause de l'hostilité que lui portent et le général de Brigade Besse, homme de couleur comme lui et le Général Laveaux, député de St Domingue dans le conseil des Anciens. Ces deux officiers sont des porte-parole de Toussaint Louverture et du groupe dirigeant le département du Nord de St Domingue."

Et voilà Marcial Besse, sympathisant de la cause des Noirs du Nord.

Sympathie politique confirmée plus tard par des faits rapportés par nos chroniqueurs historiques, d'abord les frères Auguste dans l'Expédition Leclerc 1801-1803 affirment que : " Les noirs fournissent la quasi-totalité de la troupe ainsi que la plupart des Cadres Militaires de Louverture qui conservait le poste de Général en Chef de l'Armée avec le grade de Capitaine Général. De hautes fonctions avaient été également confiées dans l'armée aux blancs et aux métis comme : Pierre, d'Héricourt, Huin, Pageot, Vincent,

Labatut du côté des blancs et Clervaux, Vernet, Besse, Toureau, Nerette, Lamartiniare, Gabarre, Vitton, Makajoux du côté des métis. Mais c'est surtout sur les officiers noirs que le Gouverneur Général comptait le plus: le Général Moise, commandant la division Nord, le Général Dessalines commandant les divisions de l'Ouest et du Sud, le Général Paul Louverture commandant à Santo Domingo, le Général Christophe au Cap, le Général Morepas à Port de Paix, le Général Belair à l'Arcahaie, et le Général Laplume aux Cayes."

Et voilà Marcial Besse dans l'Etat-major de Toussaint Louverture. Le 21 Décembre 1801, il sera expulsé de St Domingue par Louverture après avoir instruit le procès du General Moise qui sera fusillé plus tard par son oncle, le Gouverneur Général.

Dans la Vie de Toussaint Louverture, Joseph Saint Remy clarifie cette assertion historique en disant : « Traduit devant un conseil de guerre, séant au Port de Paix, Moise se défendit avec une merveilleuse clarté et comme on ne pouvait rien retenir contre lui, il fut acquitté. Mais cet acquittement ne convenait pas aux vues politiques de Louverture. Toussaint arrive au Port de Paix, fait casser le jugement, convoque un autre conseil de guerre, qu'il préside en personne et Moise condamné à mort fut exécuté le même jour (16 Novembre 1801) ».

Marcial Besse a du sûrement rencontré le Général Christophe à cette époque. D'ailleurs ce général sera le plus grand bénéficiaire de la

destitution du Général Moise puisque Christophe assume dès lors le commandement du département militaire du Nord.

Saint Remy confirme et écrit : « Christophe, qui, jusque-là, commandait la place du Cap, fut appelé au remplacement de Moise au commandement de l'arrondissement, accueillant ainsi un héritage odieusement ensanglanté. »

En outre les historiens Auguste nous informent que Marcial Besse reviendra dans la colonie de Saint Domingue avec l'armée expéditionnaire commandée par le Capitaine Général Leclerc. Il sera de nouveau expulsé de l'armée et rapatrié en France suite à l'affaire dite de Latortue.

Cette affaire mérite d'être soulignée, puisque d'une part elle permet de dater les activités du Général Besse au service de l'armée Française, mais d'autre part, elle permet surtout de confirmer les sympathies politiques de Besse pour les noirs.

Laissons parler les historiens B. Auguste : " La lettre du 23 Juillet 1802 du Capitaine Général Leclerc au Ministre de la Marine est formelle. Le désarmement de Latortue a été mal ordonné, les noirs se sont insurgés et ont brûlé quelques habitations. Je vais y envoyer des troupes."

Cet ordre est confirmé par message du Général Dugua au Général Brunet où il est dit: " Il vient de partir un détachement pour

Latortue, il est commandé par le Général Marcial Besse".

Selon les frères Auguste, toutes les plantations de l'île avaient été incendiées par les cultivateurs qui refusaient de rendre leurs armes. L'Hôpital et les maisons de repos construits par le gouvernement disparaissent dans les flammes. Marcial Besse et Labatut, commandant de la place, réussirent cependant à calmer les esprits, mais les méthodes qu'ils employèrent furent jugées trop conciliantes par l'Etat-major Général qui s'attendait plutôt à un bain de sang. Besse fut alors arrêté et déporté à bord de la Comète par Leclerc qui informa l'armée par cet ordre du jour : " Une insurrection a éclaté à Latortue. Le Général Marcial Besse que j'y envoyai avec ordre de réprimer la rébellion par la force est entré en pourparler avec les rebelles. Sa mollesse a retardé la soumission de cette île et a forcé à tuer un grand nombre de cultivateurs. Cet officier ne sera plus employé à l'armée de St Domingue, il sera renvoyé en France et le chef de l'Etat-major Général rendra compte de sa conduite au Ministère de la Marine." Et voilà Marcial Besse résidant à Paris avec interdiction de circuler. Pourtant il réussit à s'échapper de France pour rejoindre l'armée de l'Etat d'Haïti après avoir séjourné en Mai 1803 au Fort de Joux. »

Saint Remy nous informe sur ce nouveau chapitre du parcours politique de Besse. D'abord il nous rappelle qu'après la déportation de Toussaint

Louverture de St Domingue, celui-ci fut emprisonné au Fort de Joux, où il se mit à écrire de ses propres mains les mémoires justificatifs de sa conduite. Ces mémoires, mal orthographiés mais rédigés avec un français et une éloquence digne d'attention, furent, par l'entreprise du commandant du château, recopiés par Marcial Besse.

Daniel Desormeaux, écrit dans : «*Toussaint Louverture Mémoires* » «*Saint Remy ajoute que ces mémoires ont été transcrits par Marcial Besse (revoir cette partie). Il a oublié de nous en fournir la preuve.* » Malgré cette réserve, Desormeaux, non seulement confirme que Besse fut incarcéré au Fort de Joux en Mai 1803, mais nous indique la raison qui pourrait porter le gouvernement français à faire appel au bilinguisme de Besse. Il écrit que le Général Caffareli que Napoléon avait envoyé recueillir le rapport de Toussaint Louverture eut à écrire que Toussaint Louverture lui remit le mémoire ci-joint et le pria d'y insérer un article écrit de sa main. Il a voulu le lire, mais il n'était pas lisible (pour lui). Ainsi cet exercice de transcription du Créo au Français du Mémoire de Toussaint Louverture met-il Marcial Besse en contact avec le rapport justificatif de l'ancien Gouverneur Général de Saint Domingue, et voilà Marcial Besse détenteur du testament politique du précurseur de l'Indépendance d'Haïti.

Tout porte à croire qu'à son retour dans l'île en 1804, Marcial Besse servit dans l'État-

major de l'Empereur Dessalines et participa à la construction de la ville de Marchand, de ses fortifications et de son arsenal.

De l'habitation Labarre à l'Archahaie il informa le Général Christophe de la disparition de Dessalines en Octobre 1806 à Port-au-Prince. Le Général en chef lui enjoint de regagner Marchand, de sécuriser les armes, les munitions, les forts, le palais et surtout de protéger la femme et la famille de l'Empereur.

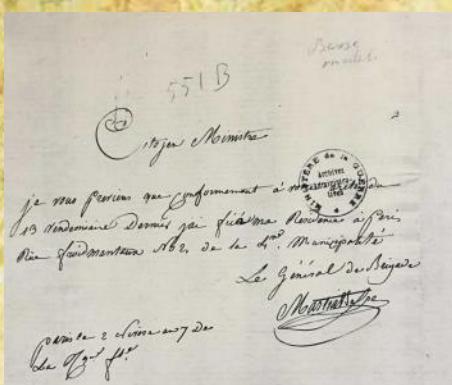
A la mort de l'Empereur Dessalines, Henry Christophe élu président d'Haïti, ayant refusé les prescrits de la constitution attaque Port-au-Prince, siège de l'assemblée constituante. Vergniaud Leconte nous informe : «*enfin le 8 Janvier 1807, Christophe ordonna la retraite de ses troupes, passa à Marchand commandé par le Général Marcial Besse et fit transporter au Cap les fonds du trésor et les munitions en dépôt dans la capitale de l'Empire.* »

Tout porte à croire qu'il récupéra le Général de Brigade Marcial Besse qui à ce moment installait à Marchand une fabrique de poudre dont les principes sont importés de Philadelphie, où il a eu à rencontrer Dupont de Nemour, grand industriel américain et ancien propriétaire de St Domingue. De toute façon deux vérités sont certifiées par des documents historiques : d'abord l'état de service du Général Besse mentionne sa fuite de France par la Negra en 1804 et ensuite la

constitution de l'Etat d'Haïti confirme qu'il est l'un des signataires du document du Cap Haïtien du 17 Février, constitution qui créa l'Etat d'Haïti.

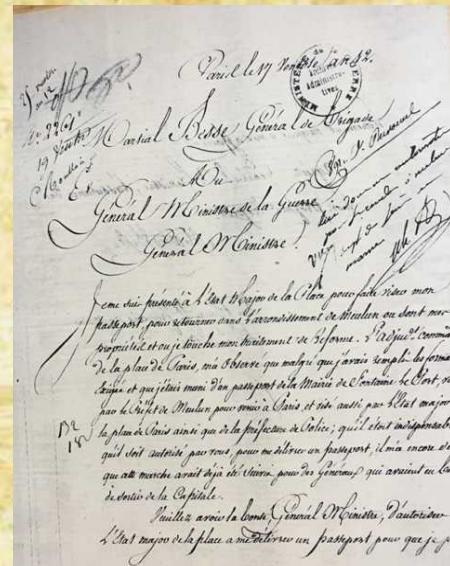
Voici ce que rapporte Vergniaud Leconte. Christophe convoqua en assemblée trente citoyens civils et militaires et deux représentants de l'Eglise Catholique, chargés de donner une constitution au peuple. Voici leur nom :Vernet, Paul Romain, Toussaint Brave ; Généraux de division, Marcial Besse, Magny, Raphael, Njoachin, Michel Pourcely, Jean Baptiste Daut, Pierre Toussaint, Jean Louis Larose ;Généraux de Brigade, Campos Thabares, Gérard, L.Achille, Guerrier; Adjudant Généraux, Corneil Brelle ; Curé, Romage Jeune ; Administrateur, J.Henry Latortue; Trésorier, JB Petit; Contrôleur, Jean Fleury ; Président du Tribunal Civil, Charles Imbert; Juge, Justamont; Médecin Chef de l'Armée, L.Raphael Laverdure; Directeur des Douanes, Felon ; Juge de Paix, P.A Charrier ; Directeur des domaines, Faraud, Lacroix; Ingénieurs, Almanjon, J.Latortue; Juges, Antoine Reyes ; Vicaire

Dès son entrée en service dans l'armée de Christophe, Marcial Besse continue sa carrière tant militaire que politique. Vergniaud Leconte nous informe que lors de l'expédition militaire du Général Pétion à Mirebalais, celui-ci va envoyer une division qui, passant par la paroisse de Hinche, viendrait se jeter dans le bourg de la Grande Rivière à travers la ligne Mombin Crochu – Bahi Bahou.



Lettre du Général de Brigade Marcial Besse au Ministre de la Guerre confirmant sa résidence à Paris.

Archive administrative Ministère de la Guerre

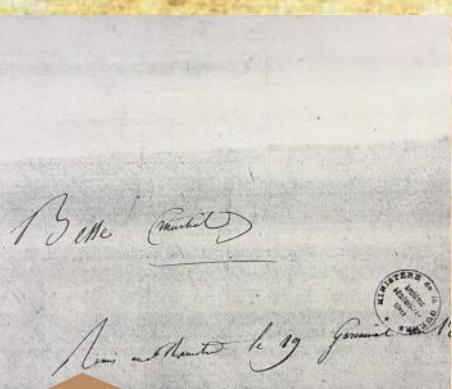


Lettre du Général Marcial Besse au Général Ministre de la Guerre demandant un passeport pour qu'il puisse librement vaquer à ses affaires



Baron de Faraud, Colonel Directeur Général du corps royal du génie, 1811 Intendant des bâtiments de la couronne 1816-1818.

The Armonial of Haiti



Signature du Général Marcial Besse Archive administrative Ministère de la Guerre



Comte de Sainte Suzanne Martial Besse, personnage important de la révolution haïtienne, Marechal de Camp et Commandant du premier arrondissement de la première division du Nord avec siège au palais Sans Souci.

The Armonial of Haiti



Chevalier de Lacroix, Colonel du génie, Arpenteur Général du Royaume 1818-1820.

The Armonial of Haiti



Lettre de Marcial Besse en dépôt dans les archives administrative du Ministère de la Guerre



Baron de Beliard, Thomas Beliard, Directeur et Intendant des Jardins et des eaux et forêts des palais du roi, 1816-1818.

Intendant des bâtiments, parcs et jardins de la couronne 1820.

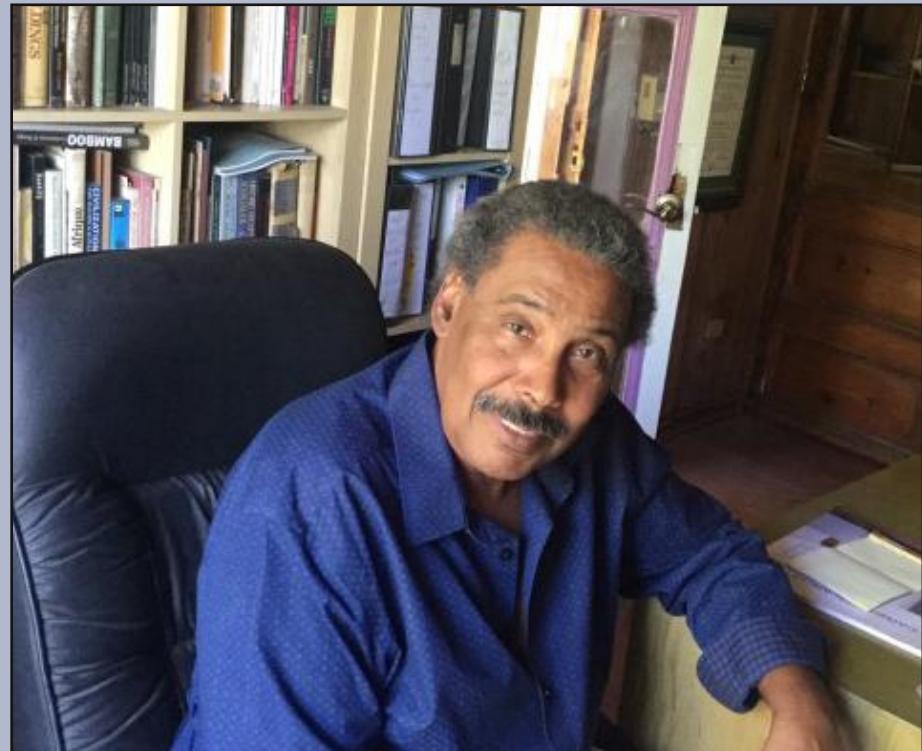
Marechal de camp, conseiller d'état, et gentilhomme d'honneur du roi.

Gouverneur du château de l'intermédiaire 1816

Gouverneur du Château du Manteau en 1818

The Armonial of Haiti

Biographie de Patrick Delatour



Patrick Delatour est architecte de Monuments, il est un des membres fondateurs du Service de Conservation des Sites et Monuments de la République d'Haïti qui deviendra ensuite l'ISPAN – Institut de Sauvegarde du Patrimoine National.

Il a vécu et étudié à Washington DC à l'université Howard (Baccalauréat en architecture) puis à New York à l'université Columbia pour sa maîtrise.

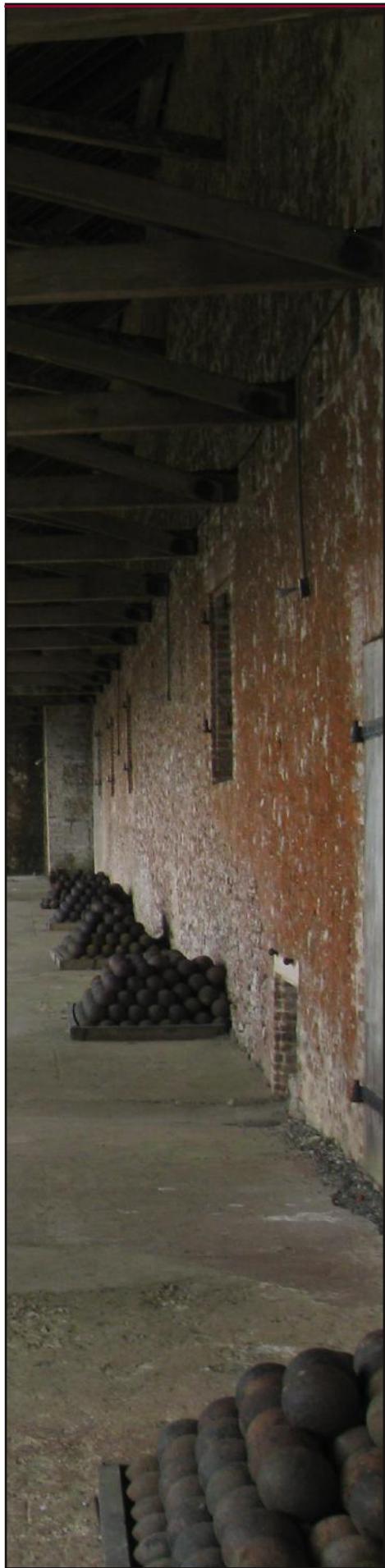
Sa thèse universitaire sur les monuments Christophiens a permis à l'ISPAN de monter son projet de sauvetage de la Citadelle avec l'UNESCO et la coopération enthousiaste de l'OEA et de l'Institution Smithsonian.

Spécialiste en Protection du Patrimoine et Historien, Patrick Delatour a dédié sa carrière professionnelle à la recherche historique concernant l'Histoire d'Haïti, la vie et surtout l'œuvre d'Henry Christophe en particulier.

Ses talents d'Architecte et son expérience lui ont valu d'être Chef de projet du Plan Directeur de Tourisme de la République, puis Ministre Tourisme de 2005 à 2011.

L'ISPAN, par le biais de son bulletin, présente ses longues et fructueuses recherches effectuées sur la base d'investigations et de déductions afin de faire ressortir la présence en Ayti et l'identité des officiers de génie au moment de la construction de la Citadelle Henry.

H.R. JOLIBOIS



Références

Documents consultés

- Archives National de France Service Historique de l'armée à Vincenne
 - B7. Carton 1
 - XI. Carton 22
 - XI. Carton 27
 - Carton 53
 - Carton 71
 - Carton 72
 - Carton 74
 - XK. Carton 22

Spécifiquement le carton 71 ainsi que le carton 22 qui contiennent l'état nominative des officiers français qui ont participé à la campagne de Saint Domingue

- Carton ou registre 48 (Construction) et
- Carton ou Registre 64 (Artillerie)

Le No 241 concerne le relevé des mouvements des troupes du génie

- Les documents concernant Jean Etienne Barré

- Ministère de la Guerre
Archive Administrative
- Ministère de La Guerre
Archive Historique
Dépôt de la Guerre
- Archive, Service Historique Terre
- Haitian Collection-1714/191
Archival and Manuscript
Boston Public Library

Boston Public Library

- Item MS Haiti 8-1 : Vincent Charles de (copy) to Toussaint Louverture arguing against Haitian Independence and promulgation of constitution. Alexandria –VA, 7 Aout 1801
- Item MS Haiti.9 France, Armee direction de Saint Domingue division du Nord. Rapport d'une reconnaissance faite depuis le village de la vega jusqu'à la baye de Samanah par les citoyens Barré et Lacroix(Ingenieurs).19 Juin 1801
- Folder 12 : Barré, Henri.A.L.S to comodore Loring ,on Board the Frigate surveillance. 1er Octobre 1803.

Barré petitions Loring to grant the ship man of Bordeaux passage to France to returned the sick and the wounded

Loring expresses his regret that it is beyond his power to comply with Barré's request. Folder 51 : Barré 1802 A.L.S to Leclerc on forward orders for departure of American and Spanish ships and on Capitan Odelin's request to delay departure Cap Français (1802)

- Folder 232 :Vincent,Charles de 3 Juliet 1801(copy) to Toussaint Louverture on European Engineers in Saint DOMINGUE(Cap Français)

Ouvrages Consultés

- Ardouin Beaubrun : Etude sur l'Histoire d'Haïti,
Edition Dalencour, Port-au-Prince 1958
- Auguste, Claude et Marcel B : L'Expédition Leclerc 1801/1803
Imprimerie Deschamps :
Port-au-Prince 1985
- Cartonnet de Fosses. H : La Révolution de Saint Domingue
Faivre, Paris, 1893.
- Cheesmau, Clive : The Armonial of Haiti Symbol of Nobility in the Reign of Henry Christophe: College of Arms London 2007
- Gainot, BERNARD : La Révolution des Esclaves Haïti, 1763-1803
Vendémiaire 2017.
- Gainot, Bernard : Les Officiers de Couleur dans les Armées de la République et de l'Empire (1792-1815) Kanthala
Paris 2007
- Desormaux, Daniel : Mémoires Toussaint Louverture
Paris Classiques Garnier 2019
- Lacroix, PAMPHILE de : Mémoire pour Servir à l'Histoire de la Révolution de Saint Domingue,
Edition 1819 et 1820.
- Saint-Rémy, Joseph : Vie de Toussaint Louverture...
Paris
Moquet -Librairie- Editeur 1850
- Leconte, VERGNAUD : Henry Christophe dans l'Histoire d'Haïti.
Imprimerie Deschamps
Collection du Bicentenaire de l'Indépendance d'Haïti
- Madiou, THOMAS : Histoire d'Haïti
Tome I à Tome V
Edition Henry Deschamps
- Mollieu, Gaspard THEODORE : Haïti ou Saint Domingue
L'Hammattan, 2006
- Sannon, PAULEUS : Histoire de Toussaint Louverture
Tome I, II, III. 1938.
Edition Fardin
Haïti 2004

Liste de Documents Historique

1. Lettre de Jean Etienne Barré au Ministre de la Guerre. (1801)
2. Document de congé approuvé par le Général en Chef Toussaint Louverture
3. Nomination de J.E Barré au grade de Chef de Bataillon
4. Lettre du Ministre de la Marine certifiant l'admission de J.E Barré au Bataillon auxiliaire des troupes des colonies en 1785
5. Lettre du Ministre de la Marine au Ministre de la Guerre confirmant le passage de Barré du Ministère de la Marine au Ministère de la Guerre
6. L'ordre du Ministre de la Guerre d'envoyer à Saint Domingue 4 Chefs de Brigade, 8 Chefs de Bataillon et 100 Officiers
7. Liste des 118 officiers autorisés à passer à Saint Domingue ou figure le nom de Barré Chef du 6ème Réformé...
8. Liste d'officier formant l'armée française autorisé à passer à Saint Domingue ou le nom de Barré efface le nom d'un autre officier
9. Lettre au Général Desfourneaux, l'informant de l'emploi dans sa division du capitaine de génie, le commandant Barré en remplacement du commandant Dubosquet. (19 Février 1802)
10. Bulletin analytique indiquant la lettre de Desfourneaux à Dugua le priant d'ordonner à l'officier de génie Barré de rejoindre la division Desfourneaux au Morne Rouge. (19 Février 1802)

- 11.-Etat de services du général de Brigade Marcial Besse.
- 12.-Lettre de Marcial Besse au Ministre de la Guerre. Archive administrative
- 13.-Lettre de Marcial Besse au General Ministre de la Guerre. Archive administrative.
- 14.- Signature de Marcial Besse dans un Mémoire d'officier de Génie dans le Carton No 4 contenant les plans de ville et de fortification.
- 15.-Armoirie du General Marcial Besse. Comte de Sainte Suzanne
- 16.-Armoirie du Colonel de Génie Baron de Faraud.
- 17.-Armoirie de Thomas Beliard, Intendant des Jardins et Forets des Palais du Roi, Baron de Beliard
- 18.-Armoirie de Colonel Arpenteur General, Chevalier de Lacroix



www.ispan.gouv.ht

Comité de rédaction :

- Sabry ICCENAT
Communicateur / ISPAN
- Jean Patrick DURANDIS
D.G / ISPAN
Architecte de Monument

Texte : Patrick DELATOUR,
Membre de la Commission
Nationale des Ingénieurs et
Architectes de Monument / ISPAN

Recherches historiques et photographiques :

- Patrick DELATOUR,
Architecte de Monument

Correction, Avis et relecture :

- Rhoddy Attilus

Graphiste :

- Roberson ETIENNE,
Ingénieur Informaticien ISPAN

Supervision :

- Jean Patrick DURANDIS
D.G ISPAN
Architecte de Monument

Distribution :

Service de promotion & diffusion